

CONCLUSION du Projet d'établissement

Ce projet d'établissement, appuyé sur un projet associatif coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes de l'association, fait suite à de nombreux temps de travail entre professionnels et de temps de travail partagés entre professionnels et travailleurs de l'ESAT.

Le défi a été de rédiger l'ensemble de son contenu en FALC avec l'appui de professionnels formés mais aussi d'un groupe de travailleurs eux aussi formés au FALC. La volonté d'offrir une implication sociale maximale aux personnes accueillies est une des valeurs cardinales de l'APAHRC et ce projet d'établissement en est une belle illustration.

Je remercie donc l'ensemble des travailleurs et professionnels :

Léa Aubret, Stéphane Angibaud, Stéphanie Baumard, Jessie Brec, Jade Charrier, Alan Courta, Cécile Grelaud, Julie Muller, Aline Pasquier, Marylène Payet, Leslie Pelletier, Roselyne Pottier, Mélanie Mercier, Pascal Sarcher, Vanessa Cassard, Justine Ripoche, Jean-Michel Piton.

- pour leur implication et leur investissement dans ce PE*
- pour le recueil de la parole des travailleurs*
- pour l'attention portée à la pleine participation des travailleurs par le FALC*
- pour le travail d'infographie qui a permis de produire un projet d'établissement sous cette forme*

Les années 2023 à 2025 furent riches en évolution et transformation de l'offre pour l'ensemble du champ médico-social et en particulier pour les ESAT. Les différents décrets, ont amené l'ensemble de l'équipe à revisiter ses pratiques et à modifier sensiblement l'organisation de l'établissement. Néanmoins cela a été effectué avec la volonté farouche de conserver ce qui fait le sens des valeurs associatives, la volonté d'affirmer toute la pertinence de l'ESAT en tant qu'établissement médico-social se devant de mettre en œuvre une politique réelle inclusive permettant une implication des travailleurs afin qu'ils soient réellement dans une contribution réelle et active aux réflexions et à l'organisation de l'établissement.

Les fiches actions à suivre vont développer cette volonté de toujours plus d'inclusion des travailleurs, et en particulier d'un travail de construction d'un comité éthique rassemblant personnes accompagnées, administrateurs familles et professionnels.

L'APAHRC et plus particulièrement l'ESAT « arc en ciel » se veulent proactifs dans une dimension de participation active à une politique toujours plus inclusive. Cette notion d'inclusion demande aussi néanmoins à la société d'avancer sur la prise en compte de chacun de ses membres et pas seulement des plus productifs d'entre eux. L'APAHRC reste donc vigilante à ce que cette volonté d'inclusion ne se transforme pas en exclusion des personnes les plus vulnérables. Le statut particulier des travailleurs d'ESAT reste une richesse indispensable dans le vivre ensemble si l'on ne veut pas exclure encore plus de personnes fragiles de la possibilité de travailler et donc de contribuer à la société.

Les ESAT restent aujourd'hui organisés et cadrés par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CFAS) qui s'adresse « en particulier [aux] personnes handicapées et [aux] personnes âgées, [aux] personnes et [aux] familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté ». Ils participent donc au développement social et à la cohésion de la société. Ils contribuent donc à « la capacité des individus à transcender leurs appartenances et leurs intérêts pour exercer la suprême liberté de former ensemble une société politique », comme l'a écrit le conseil d'Etat en 1998.

Jimmy TABAREC, Directeur de l'ESAT Arc en Ciel